

Amsterdam 30 Aug. 57.

Je vous ~~essays~~ écris celle cy dant mon lit
à cause d'une diarrée qui me tient depuis vendredi,
laquelle doit se me promettre quelque soulagement
en ma maladie ordinaire ou l'abbasgement de
ma misère selon qu'il plaira à Dieu, à la
miséricorde duquel je me remets.

Devant hier mourut fort chèrement
M. la comtesse de Horna, Dieu nous face la même
grace lorsque nostre temps viendra de ce tonia illa
rosa. Nous avons écrit à M. de Groot et recommandé
de hastes la petite deduction qu'il a entrepris
de preparer à Bruxelles pour estre présentée
aux Etats Gen. contre les procédures des Comtes de
Solre. Je ne vous quit rien dire sur le subject
de Herthal pour n'avoir leu vostre verbal. Les
comtes de Hornes font grande instance pour
avoir le ~~leu~~ le Parchement de Jeanne de Hornes,
fille de y. Mais par la lettre de M. de Meau
j'apprent que la ~~frü~~ finalement est venue à
ceux de la maison de Nassau au 1458 par
alienation hors de la famille de Hornes. Mais
avons pourtant leu refusé la copie dudit
Parchement et Prusero a eu tort de leur donner
la veue dudit F., que dit se la veue, j'estime

qu'il ait la copie et que la demande est
de galamatiab. Il est allé à Paris consulter
le grand orateur sur divers affaires. On dit que
M. de Beaulieu et lui iront à Paris pour
accommoder plusieurs différends illec. O nos
maior Senatores culinarios! copularios nulli
debatat calamus. ~~At~~

Sur le Etat General par resolution du
17. de ce mois ont déclaré à la Maj. de Suède
que le Sr. Appelboom est un grand homme et
un bon ^{en} instant. on de grande vantage
en correspondance avec de son Etat de culture
en d'ordonner ~~le~~, vertueuse de halve dat ~~le~~
de Maj. goede geluift moge sy den vord
den Resident van hier te recoveren en om
denelven tot satisfactie van haer Ho. Mo.
to decerneren toedruige straffe ofte conuictie
all de gebroegtheit der saecke is vereyghend.
Sulle
Het soude binen den tijt van een maent en
date de het van vord Appelboom eigene propoachies
ofte memorien geadmiteert oft ontfang.
worden, ook an denelven gese adresse
gedan ofte antwoorde. op voorszende ingediende
Memorien gegeven werden alst op soodanighe
dat de publike interesse van de kroon Swede,
en desen Staat werkelijck mogen concernere.
Mantenant M. de Marignan devroit faire
l'office d'un bon amy et proposer qu'on
employast desimittico (?) illo tempore
un de Mesr. vostre fils pour hautement faire
l'introduction à l'ulhericus advancement
à experer. Sed mihi credo ficti nulla fides.
De la même tenue et date sont couchés les
lettres au Roy.